

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de MOLINONS

4.2.15 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/6 000ème

Plan n°5.1.2.15

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Chemin des Ombres - 89000
YONCEY
Tél : 03 84 75 46 47 - Fax : 03 84 75 31 89
info@initiative-89.fr

0 50 100 150 200 250 m

* Origine cadastre (C) - COPIE - Droits de l'Etat réservés - 2017
Plan cadastre au 1/60000 au 01/01/2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
 - Monument historique
 - Périmètre de protection
- AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé
 - Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloigné
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - HTB
 - HTA
- Aqueducs et périmètres de protection de captage
 - Aqueduc
 - Périmètre de protection de 13 mètres
 - Périmètre de protection de 40 mètres
- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
- EL 11 : Servitude relative aux interdiction d'accès

